

Confession de foi publique pour le respect des droits de l'homme tout au long de la chaîne d'approvisionnement

Nous, **Terraviva sa**, nous engageons par la présente à respecter et à promouvoir les droits de l'homme tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Cet engagement se base sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ("*UN Guiding Principles on Business and Human Rights*"), les conventions et principes directeurs pertinents des Nations Unies, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Respect des droits de l'homme : Nous nous engageons à respecter et à protéger les droits de l'homme dans toutes nos activités commerciales et dans notre chaîne d'approvisionnement. Cela comprend des mesures visant à prévenir les violations des droits de l'homme et à réparer les éventuels dommages.

Due Diligence : nous effectuons régulièrement des contrôles de diligence afin d'identifier, de prévenir et d'atténuer les risques pour les droits humains dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous impliquons à cet effet les parties prenantes et veillons à la transparence de nos processus.

Dialogue et coopération : nous encourageons un dialogue ouvert et la coopération avec nos partenaires commerciaux, fournisseurs et autres parties prenantes afin de développer et de mettre en œuvre des normes communes en matière de droits de l'homme.

Amélioration continue : nous nous engageons à examiner et à améliorer en permanence nos pratiques en matière de droits de l'homme. Nous rendons compte régulièrement et de manière transparente de nos progrès et de nos défis.

Formation et sensibilisation : Nous formons régulièrement nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux aux droits de l'homme et veillons ainsi à une compréhension et à une sensibilisation approfondies de ces questions importantes.

Implication des parties prenantes : Nous nous efforçons d'intégrer les voix des parties prenantes et des communautés au sein desquelles nous opérons dans nos processus décisionnels et de répondre à leurs besoins et préoccupations.

Nous considérons cette profession de foi comme un élément fondamental de notre éthique et de notre responsabilité d'entreprise et comme l'expression de notre engagement pour un monde plus juste et plus durable.

Kerzers, le 01.01.2024

Pour **Terraviva ag** :



Werner Brunner
Directeur